

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 16 QUATERDECIES

N° 92

## ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2015

---

PLFR POUR 2015 - (N° 3344)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

### AMENDEMENT

N ° 92

présenté par

Mme Rabault, rapporteure au nom de la commission des finances

-----

#### ARTICLE 16 QUATERDECIES

Supprimer cet article.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cet article adopté à l'initiative du Sénat ; il vise à permettre une meilleure rémunération des parts de coopératives mais il ne ressortit pas du domaine de la loi de finances.